

# COMPTE-RENDU

## Conseil Municipal du samedi 3 mars 2018

Excusés : Pierre Villeneuve, Gérald Gibaud

- **Vote des comptes de gestion**

Mr le Maire présente les comptes de gestion de Mr le Trésorier du Monastier. Les comptes étant identiques à ceux de la commune, ils sont votés à l'unanimité.

- **Vote des comptes administratifs**

Mr le Maire présente les comptes administratifs de la commune et des budgets annexes qui correspondent en tous points aux comptes de gestion de la trésorerie. Ils sont votés à l'unanimité par le conseil municipal.

Les résultats de clôture sont les suivants : **Lotissement Charigou 2** : déficit de 16 560.60 € qui s'explique par les 3 lots qui restent à vendre - **Centre d'accueil** déficit de 68 659.20 € qui s'expliquent par la renégociation des emprunts et les travaux d'investissement réalisés en 2017 - **Assainissement** excédent de 4 965.60 € - **Eau** excédent de 4 249.57 € - **budget principal** excédent de 121 480.96 €

- **Location de parcelles communales**

Suite à la cessation de location par Mr Cuoq, les parcelles communales cadastrées CE 194 et CE 195 situées à Machabert sont libres à la location. Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature par courrier à la mairie avant le 20 mars 2018.

- **Demande de subvention de l'AFM Téléthon et de l'AFSEP**

2 demandes de subvention sont parvenues à la commune, l'une de l'AFM Téléthon et l'autre de l'Association Française des Sclérosés en Plaques. Le conseil municipal refuse le versement de subvention à ces 2 associations.

- **Délibération pour demande de subvention « Fonds 199 »**

Pour financer le projet d'aménagement de l'entrée sud du bourg (aménagement de la place du pont et du parking du cimetière), le conseil municipal décide de demander une subvention au Département dans le cadre du « Fonds 199 ».

- **Convention fourrière**

Comme chaque année, la SPA demande à la commune de signer une convention fourrière dont la redevance est de 0.65 € par habitant. Le conseil municipal refuse de signer cette convention.

- **Questions diverses**

• **Travaux 2018**

Monsieur le Maire présente une première liste de travaux à entreprendre en 2018. Cette liste sera affinée en fonction du budget 2018.

Aménagement de l'entrée sud du bourg, réfection de voirie communale, fin de l'aménagement des WC publics, réfection des « cabanes » des captages, achat d'un tractopelle, réalisation des plans des réseaux d'eau, réparation du caveau communal, levé topographique du cimetière, changement des volets des pavillons du lotissement de Bonnefond, crépi du logement de fonction du centre d'accueil, réfection du faitage de la chaumière de Bigorre...

• **Astreintes**

Suite à la demande des agents techniques, le conseil municipal étudie la possibilité de mettre en place le régime des astreintes pendant la période du déneigement.